



# MaBoutiqueFrance

Contrat d'Adhésion au réseau « **MaBoutiqueFrance.fr** »

**MaBoutiqueFrance** atteste par la présente l'adhésion de la société :

---

---

---

au réseau **MaBoutiqueFrance.fr**

A ce titre, \_\_\_\_\_ adhère aux valeurs de la Charte Ethique qu'il a signée.

## CHARTRE ETHIQUE

**MaBoutiqueFrance.fr** est une plateforme virtuelle d'achat en ligne.

Mais avant tout il s'agit d'un réseau qui recense et valorise les entreprises françaises qui produisent, élèvent ou fabriquent leurs produits en France.

C'est le réseau du savoir-faire, de l'innovation, de la rigueur et de la qualité du « Made in France »

Les membres du réseau **MaBoutiqueFrance.fr** sont des professionnels, fabricants, producteurs, artisans, éleveurs, traiteurs qui ont choisi de ne pas délocaliser la fabrication et/ou la transformation de leurs matières premières.

Les membres du réseau **MaBoutiqueFrance.fr** sont attachés au droit français. Ils font appel à une main d'œuvre déclarée, résidant ou émigrant en France, dont les conditions de travail et d'emploi sont assujetties au plan individuel et collectif du droit social français.

Les membres du réseau **MaBoutiqueFrance.fr** mettent en avant la qualité de leur réalisation, façonnent leur produit dans les règles de l'art, s'appuient sur la réglementation et les normes françaises en matière d'hygiène, de sécurité, de contrôle, de robustesse, de tout ce qui fait que le Made In France est plébiscité dans le monde entier.

Être membre du réseau **MaBoutiqueFrance.fr** c'est opter pour un circuit de distribution court, de proximité, sans spéculation, du fabricant, du producteur ou de l'éleveur au consommateur.



**MaBoutiqueFrance** – La boutique en ligne des producteurs, artisans, éleveurs, fabricants de proximité.

SAS au capital de 5 000 € - RCS La Rochelle 893 106 328 - Maison des Métiers 107, avenue Michel Crépeau 17000 La Rochelle – 05 46 34 60 94 – [www.MaBoutiqueFrance.fr](http://www.MaBoutiqueFrance.fr)

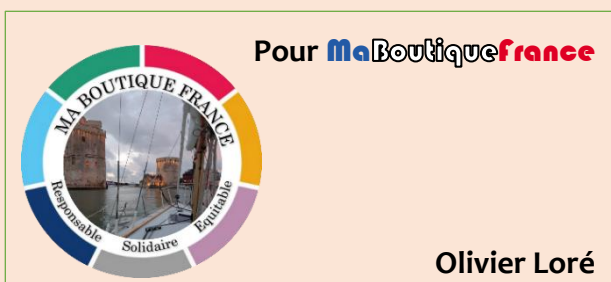


# MaBoutiqueFrance

## Le principe MaBoutiqueFrance en 4 phrases

1. **Prix fixé par le « vendeur »**, tenant compte du prix de revient et de la rémunération
2. Le consommateur achète son produit à son **véritable coût**, et s'affranchit de tous les coûts indirects sans aucune valeur ajoutée
3. **Prestation de collecte** de 2% des achats auprès du producteur, et **prestation de distribution** à partir de 4,50 € pour un volume de 40 litres auprès de l'acheteur
4. Le site se rémunère avec **la prestation de service**

*Circuit plus court, plus simple, plus juste.*



L'adhérent :

Fait à La Rochelle, le